

Éducation sexuelle en Pologne sur fond des États membres choisis de l'Union européenne

Les médias soulèvent la thématique de l'éducation sexuelle dans l'école polonaise. Des voix s'élèvent selon lesquelles dans le système polonais d'éducation ne serait réalisée l'éducation sexuelle des jeunes ce qui aurait des effets néfastes pour les jeunes et pour toute la société. L'introduction des programmes suédois dans l'éducation polonaise est souvent postulée.

Or, si l'on compare la Pologne avec les pays d'Europe occidentale, on constate:

- Le nombre le plus bas de grossesses sur 1000 adolescentes,
- Le nombre le plus bas d'avortements sur 1000 adolescentes,
- Le nombre le plus bas d'avortements en général sur 1000 habitants,
- Les indicateurs les plus bas de contagions VIH/SIDA sur 100 000 habitants

Types d'éducation sexuelle: A, B et C

Jusqu'à ce jour, dans les débats, exception faite de très rares cas, la définition de l'éducation sexuelle n'a pas été donnée. La littérature concernant cette matière et la pratique des institutions de l'éducation (par ex., aux États-Unis) connaissent la classification et les définitions y afférentes des trois types d'éducation sexuelle, proposée par l'Académie Américaine de Pédiatrie.

Type A - éducation à la chasteté (abstinence sexuelle), sans propagation des moyens de contraception (abstinence-only education; chastity education),

Type B - éducation sexuelle biologique (biological sex education),

Type C - éducation sexuelle complexe, qui englobe les deux approches précédemment présentées (comprehensive sex education)

Cette classification a été utilisée, entre autres, dans le système américain d'éducation sous le Président Georges Bush Jr. et par le Conseil de l'Europe. Le Président G. Bush Jr. n'a soutenu et financé sur le budget fédéral que l'éducation sexuelle du type A, et le Comité Européen des droits sociaux, organe du Conseil de l'Europe a reconnu de manière univoque, en 2009, que le gouvernement croate, qui mettait en œuvre dans les écoles l'éducation sexuelle du type A réalisait dûment ses compétences en matière d'éducation.

Types d'éducation sexuelle mis en œuvres dans les États membres choisis de l'Union européenne

Pour comparer les résultats de l'éducation sexuelle, nous avons choisi trois États membres de l'UE: l'Allemagne, la Suède et la Grande Bretagne. Dans ces trois pays, depuis des décennies, est mis en œuvre l'éducation sexuelle de type B, et la Suède, dans de nombreux milieux, est donnée comme le pays dont le modèle de l'éducation sexuelle devrait être suivi et propagé.

Le modèle polonais de l'éducation sexuelle du type A - éducation à la vie en famille

L'introduction dans le système d'éducation polonais, en 1998, de „l'éducation à la vie en famille” correspond à l'éducation sexuelle de type A.

Les modifications à la base du programme de „l'éducation à la vie en famille”, introduites par l'arrêté du Ministre de l'Éducation Nationale du 23 décembre 2008 ne modifient pas fondamentalement l'éducation sexuelle de type A, réalisée auparavant.

L'éducation polonaise et l'éducation sexuelle sur fond des États membres choisis de l'Union européenne

Les données officielles d'Eurostat - Office Européen des statistiques (pour 2008) sont présentées au tableau 1 et visualisées sur les diagrammes 1 à 8.

Sources des données:

a) Pour les lignes 1 à 5 du tableau: EUROSTAT

<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/population/data/database>

b) Pour les lignes 6 à 7: HIV/AIDS Surveillance in Europe 2009, WHO, s. 25 (HIV) et 51 - AIDS

http://ecdc.europa.eu/en/publications/Publications/101129_SUR_HIV_2009.pdf

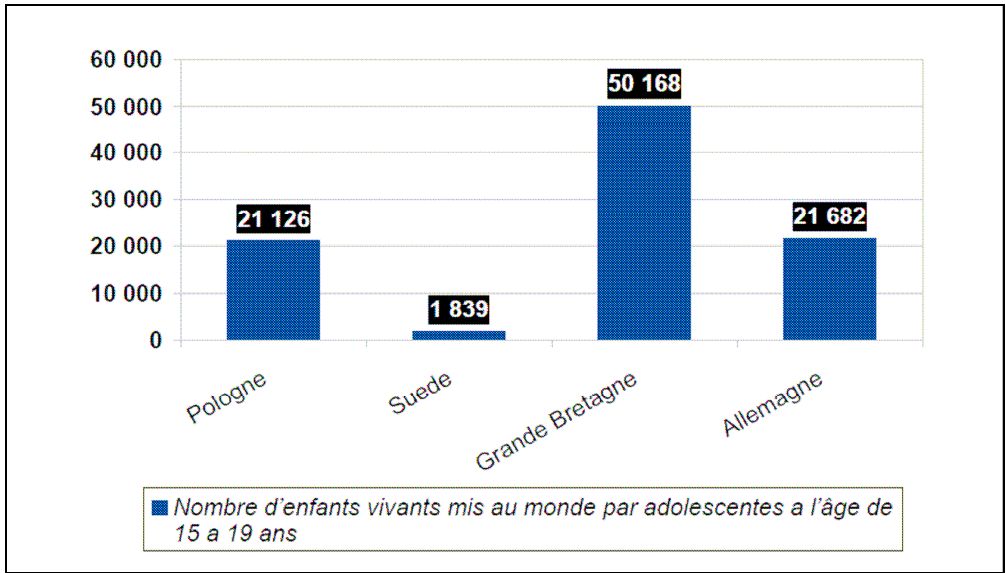
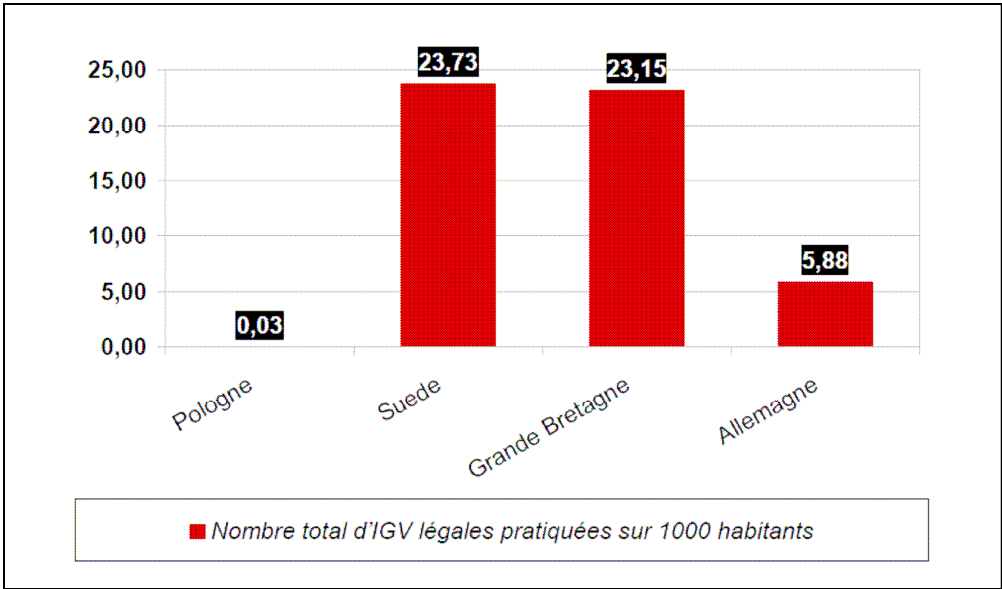
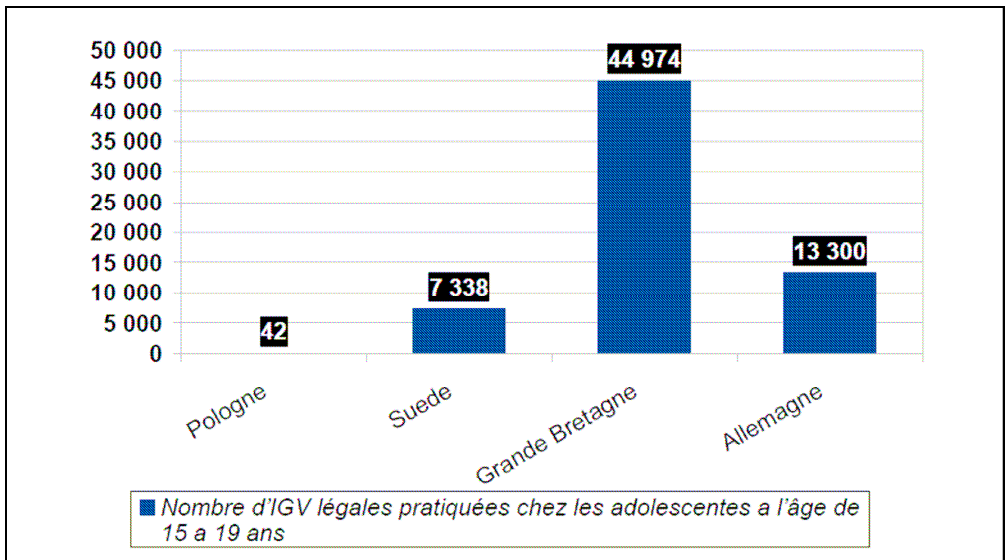
Tableau 1: Naissances vivantes, IVG et VIH/SIDA au total et chez les adolescentes dans les États membres choisis de l'UE en 2008

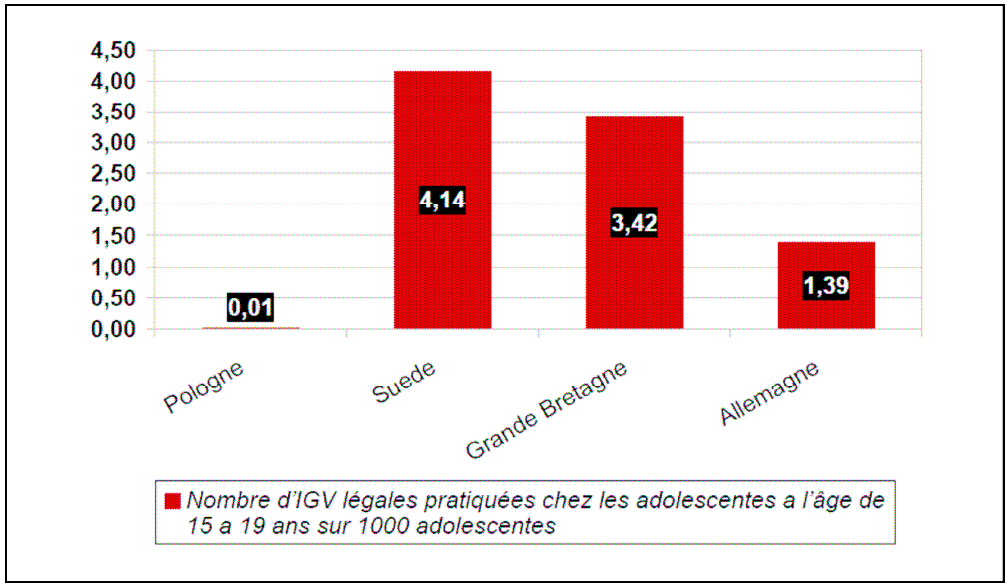
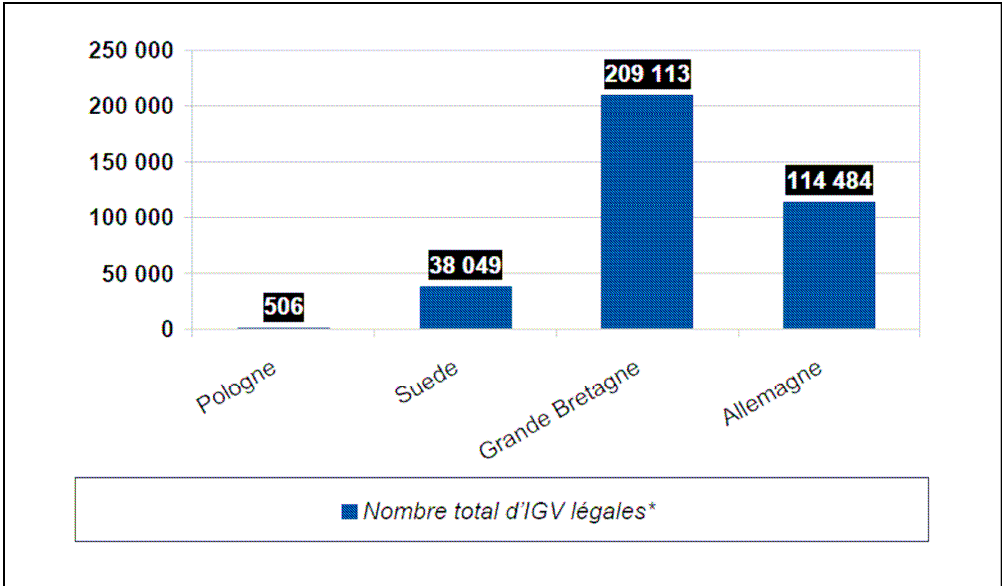
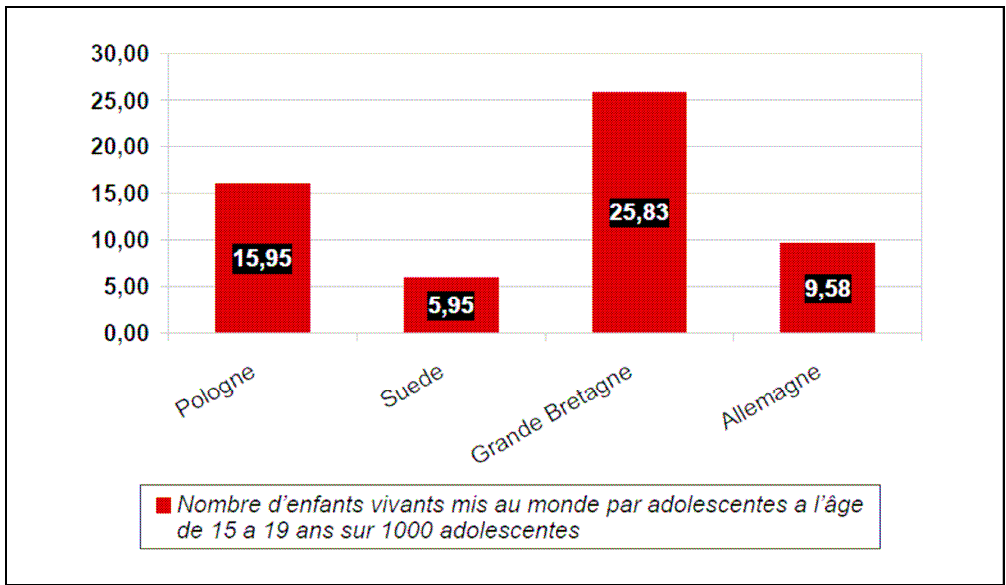
	Libellé	Pologne	Suede	Grande Bretagne	Allemagne
1	Nombre d'habitants	38 115 641	9 182 927	61 191 951	82 217 837
2	Nombre d'adolescentes a l'âge de 15 a 19 ans	1 324 231	309 280	1 942 500	2 263 821
3	Nombre d'enfants vivants mis au monde par adolescentes a l'âge de 15 a 19 ans	21 126	1 839	50 168	21 682
4	Nombre total d'IGV légales*	506	38 049	209 113	114 484
5	Nombre d'IGV légales pratiquées chez les adolescentes a l'âge de 15 a 19 ans	42	7 338	44 974	13 300
6	Nombre de contagions VIH diagnostiquées	753	383	7 386	2 843
7	Nombre de cas de SIDA diagnostiqués	159	73**	729	486
8	Nombre de cas de VIH et SIDA diagnostiqués	912	456	8 115	3 329
9	Nombre de cas de VIH et SIDA diagnostiqués sur 100 000 habitants	2,39	4,97	13,26	4,05
10	Nombre d'enfants vivants mis au monde par adolescentes a l'âge de 15 a 19 ans sur 1000 adolescentes	15,95	5,95	25,83	9,58
11	Nombre total d'IGV légales pratiquées sur 1000 habitants	0,01	4,14	3,42	1,39
12	Nombre d'IGV légales pratiquées chez les adolescentes a l'âge de 15 a 19 ans sur 1000 adolescentes	0,03	23,73	23,15	5,88

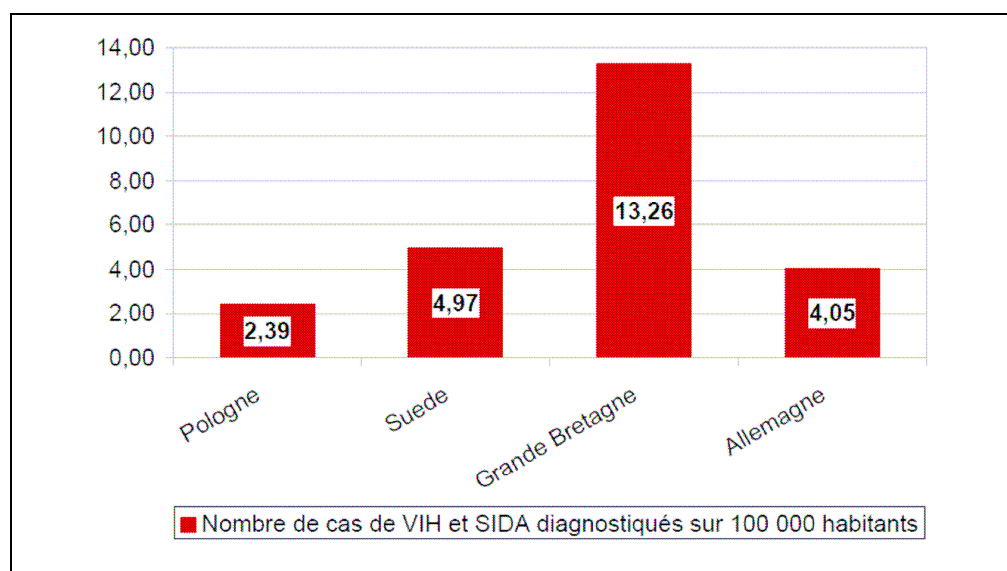
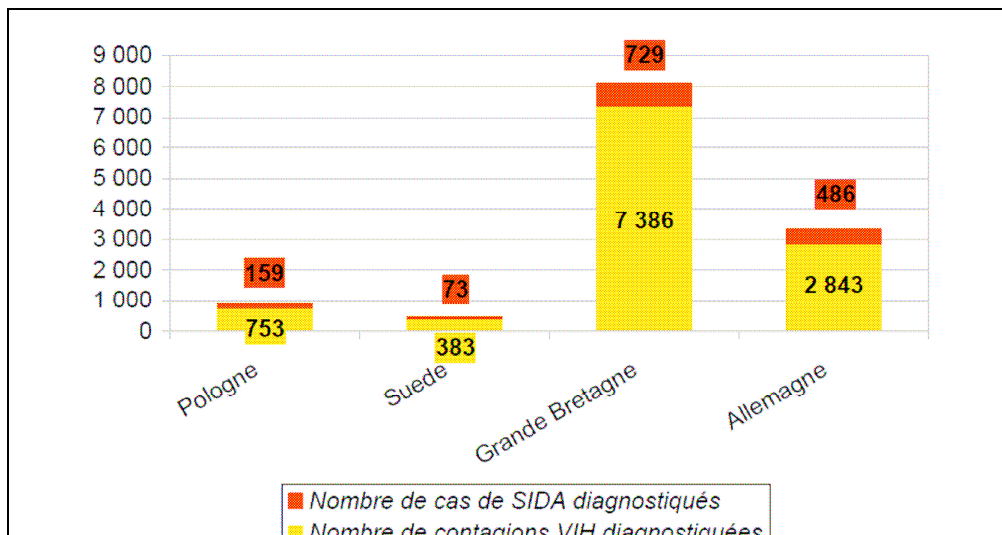
* Les données du tableau concernent 2008 donc la situation de la protection de la vie des enfants conçus en Pologne en vertu de la loi du 7 janvier 1993 qui n'admet une IVG que dans trois situations exceptionnelles. Or, en Allemagne, en Suède et en Grande Bretagne la législation autorise une IVG sur demande.

En 1997 en Pologne a été légalisée (pendant une année) une IVG sur demande et alors ont été enregistrés 3047 avortements. A l'heure actuelle le nombre total d'avortements illégaux en Pologne est estimé à environ 10 000 IVG.

** Données pour 2007.







Conclusions

„L'éducation à la vie en famille” soit l'éducation sexuelle de type A, mise en œuvre dans l'éducation polonaise apporte de meilleurs résultats que l'éducation sexuelle de type B, réalisée en Allemagne, Suède ou en grande Bretagne.

Les données reprises ci-dessus démontrent que la distribution en masse dans les écoles des moyens de contraception aux garçons et aux filles n'élimine pas le problème de grossesses non désirées et d'IVG chez les mineures.

En appréciant les résultats de l'éducation sexuelle de type A, mise en œuvre en Pologne, nous souhaiterions souligner le besoin de poursuivre un perfectionnement de ce système à travers:

- amélioration de la qualité de l'enseignement, y compris des programmes, des manuels et des supports didactiques;
- amélioration des qualifications des enseignants chargés de cette matière;
- amélioration de la coopération entre les parents et les enseignants;
- limitation de l'influence négative des médias sur les jeunes.

Dr Krystyna Kluzowa

Prof. dr Janina Palus

Dr hab. Jadwiga Wronicz